

CONSEIL MUNICIPAL

date de convocation :
09/07/2025

date d'affichage :
23/07/2025

nombre des membres
en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

COMMUNE DE RUHANS
(Haute-Saône)

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 JUILLET 2025 à 20 H 30

Etaient présents : DAMIDAUX Cédric - GIRARD Serge, LANQUETIN Georges - MATAILLET Cécile - PAGNIER Isabelle - PELCY Eglantine - VIGNARDET Céline, CARVAL Tom, DUMOULIN Edith.

Etait Absent : PERDRIX Luc.

Secrétaire de séance : MME Eglantine PELCY.
Président de séance : M. Serge GIRARD, Maire.

- 1/ Choix du système de désignation des futurs Conseillers Communautaires, délibération validée à l'unanimité.
- 2/ Travaux de voirie. Choix de solution pour stabiliser l'éboulement route d'Aubertans à Millaudon, délibération validée à l'unanimité.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Fait à Ruhans le 23/07/2025

Le Maire,
Serge GIRARD

